

■ **Fondation Ephphata**, à Bulle, soutenir financièrement, d'une part le développement de la jeunesse défavorisée de par le monde aux fins de son intégration durable dans la société, etc. (FOSC du 18.07.2002, p. 7). Autorité de surveillance: Département Fédéral de l'Intérieur.  
Journal no 4753 du 05.11.2004  
(02538478 / CH-217.0.471.744-9)